



**Syndicat National de
l'Enseignement Technique
Agricole Public
GRAND EST**

**Motion de soutien aux camarades réprimé-e-s
de l'action du 10 janvier 2020**

Non à la répression !

**Non à la criminalisation du mouvement social
et syndical !**

Dans le cadre de la légitime mobilisation contre la casse du système de retraite, une action pacifique s'est déroulée le 10 janvier dernier au dépôt de l'entreprise Kéolis Nancy. Cette action a été immédiatement empêchée par la police aboutissant à l'arrestation puis à la mise en garde à vue de deux militants.

Par la suite, 11 autres militants (CGT, Sud-Solidaires, FSU, Gilets Jaunes et Front Social ou non organisés) ont reçu des convocations pour des auditions par la police à compter du 25 mai 2020 dans le cadre d'une procédure pour des faits « d'entrave concertée et avec violence ou voie de fait à l'exercice de la liberté du travail »

Dans leurs communiqués respectifs, les deux principales organisations syndicales de l'entreprise (CGT et Solidaires Transports) affirment que cette action n'a pas eu d'incidence sur le fonctionnement de l'entreprise, qu'aucune violence ni pression n'ont été exercées à l'encontre des salarié-e-s, qu'aucun-e salarié-e n'a été empêché-e de faire son travail.

Nous n'acceptons pas la criminalisation politique du mouvement social et syndical. Nous refusons la répression à l'encontre de ses militant-e-s ciblé-e-s. C'est pourquoi le SNETAP-FSU leur apporte tout son soutien et exige l'abandon immédiat de toutes les procédures les concernant.

Le 8 juin 2020

Pour le SNETAP-FSU :

Christelle
VERCRUYSSSE

Isabelle
SOLET

Mostafa
NAZHAOUI

Agnès
CHONIER

Monia
BOUCHANNI